

l'Assemblée générale. Il a été reçu par M. Constantin A. Stavropoulos, conseiller juridique de l'ONU, auquel M^{me} Holt a déclaré à cette occasion :

... Je suis heureuse et fière de remettre entre vos mains l'instrument par lequel le Canada ratifie la Convention sur la nationalité de la femme mariée. Pendant longtemps l'absence de dispositions uniformes quant à la nationalité des femmes mariées a suscité des situations difficiles. La nationalité de la femme étant assujettie à celle du mari, il en résultait souvent des états de fait très pénibles. Aujourd'hui le Canada est le dix-huitième pays à ratifier la Convention et j'espère de tout mon cœur qu'un jour de nombreuses autres nations y accéderont. Ainsi seront enfin abolies des mœurs complètement périmées.

Au Canada certaines sociétés féminines ont appuyé le principe dont la Convention s'inspire. D'autres groupements, même s'ils n'ont pas encore exprimé d'opinion officielle, ne peuvent manquer de se rallier à l'esprit de ce document. C'est pourquoi je suis persuadée être le point de mire de grand nombre de Canadiennes au moment même où je dépose entre vos mains cet instrument de ratification.

La Convention a été adoptée en janvier 1957 par l'Assemblée générale; elle est entrée en vigueur le 11 août 1958. La rédaction en avait été confiée à la Commission de la condition de la femme. La Convention stipule que ni le mariage, ni sa dissolution, ni le changement de nationalité du mari pendant le mariage ne peuvent automatiquement modifier la nationalité de la femme. Les pays signataires reconnaissent en outre que sur sa demande une femme peut acquérir la nationalité de son époux en suivant une procédure de naturalisation privilégiée.

Les 18 pays qui ont adhéré à la Convention sont les suivants: Biélorussie, Canada, Ceylan, Chine, Cuba, Danemark, Fédération de Malaisie, Irlande, Israël, Nouvelle-Zélande, Norvège, Pologne, République Dominicaine, Royaume-Uni, Suède, Ukraine, URSS et Yougoslavie.

Dix autres pays ont signé la Convention mais ne l'ont pas encore ratifiée: Chili, Colombie, Équateur, Guatemala, Hongrie, Inde, Pakistan, Portugal, Tchécoslovaquie et Uruguay.